L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: No. 73 rue de Chartres. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 1er JUIN 1863 Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE ORLEANS:
LUNDI MATIN, 1er JUIN.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par J. Sabrié, à 10 heures et demie, le fonds d'un magasin de modes à l'angle des rues Camp et Julie.

Par H. H. M[illegible], à onze heures, dans la rue Gravier, No 64—[illegible]; vinet au noyer.

Par Hoffman & Marks, à 10 heures dans la rue de Chartres No 41—Marchandises sèches, et nattes avariées.

Par G. Léaumont, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 69—Marchandises avariées, toiles cirées, corniches, &c.

Par R. T. Montgomery, à onze heures, sur la Levée, en face de la rue des Ursulines, bœuf mess—A midi, dans la rue du Camp, No 15, tabac de la Virginie et autres, amidon et savon.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan—Marchandises sèches.

Par J. B. Crozat, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, un lot de terre au faubourg Tremé avec bâtisses.

ARRIVÉE DU Geo. WASHINGTON.

Le steamer de la malle des E. U. *Geo. Washington*, commandant Gager, parti de New-York le 23 de ce mois, avec des passagers, les malles et des marchandises, à la consignation d'Alfred Moulton, est entré dans le port hier soir à 10 1/2 heures. Le 29 à midi, il a rencontré à la hauteur des Tortugas, le steamer *Geo. Cromwell*, le même jour, à 5 heures P. M., le steamer *Star of the West*; le 30, à midi, le steamer *Morning Star*.

Passagers—E. H. Boquet, F. Marchell, F. [illegible], M. Aycock, Mme Case et son enfant, Dr Bacon, W. P. Haskill, John Dante, Mme Jones et 3 enfants, M. [illegible]mbaes, J. N. Bodde, W. J. Thatcher et 3 à l'entrepont.

NOUVELLES DU NORD
DE CINQ JOURS PLUS RECENTES.
Arrivée du steamer Geo. Washington.
GRANDS MEETINGS AU NORD.
L'affaire de Vallandigham.
LA GUERRE DANS LE MISSISSIPPI.
Le siège de Vicsburg.
Mouvements de Pemberton et de Johnston.
OPERATIONS DANS LE KENTUCKY ET LE TENNESSEE.
NOUVELLES D'EUROPE.

Nous avons reçu par le steamer *Geo. Washington* des liasses de journaux de New York jusqu'au 23 au soir. Nous donnons ci-dessous la substance des nouvelles les plus importantes.

L'AFFAIRE VALLANDIGHAM.

Le *Herald* du 13 résume ainsi le compte rendu du meeting d'Albany:

Il y a eu hier à Albany un meeting d'indignation pour protester contre la condamnation et la sentence de M. Vallandigham. On y a prononcé des discours violents et adopté des résolutions qui dénoncent l'arrestation de M. Vallandigham comme une usurpation du pouvoir militaire. Le gouverneur Seymour a envoyé au meeting une lettre dans laquelle il caractérise l'arrestation comme un acte qui a jeté le déshonneur sur notre pays, qui est plein de dangers pour nos personnes et nos foyers, et qui porte en même temps une violation volontaire de la loi et de la justice. Une tentative a été faite par quelques soldats licenciés pour interrompre l'assemblée et il y a eu quelques scènes turbulentes, mais la police a éteint le désordre et le meeting s'est paisiblement terminé.

Nous lisons dans le *Herald* du 19:

Un meeting considérable par le nombre des assistants, mais sans importance sous le rapport du caractère et de la position des orateurs, a eu lieu hier soir sur la place Union, à propos de l'arrestation de Vallandigham. Les discours ont été d'un caractère violent et offensif, et toute l'affaire aurait mieux convenu à Richmond qu'à New York.

Le *Herald* rend [illegible] rapport détaillé qu'il donne du meeting.

Un autre meeting a eu lieu dans l'Indiana, comme nous l'ont appris les journaux du Sud, et il y a eu quelques désordres. Les journaux du 23 publient la dépêche suivante:

Cincinnati 22 mai—Le président Lincoln a changé la sentence de la cour martiale approuvée par le général Burnside, qui condamnait l'honorable Clement L. Vallandigham à l'emprisonnement dans le fort Warren, et a substitué à cette peine celle de la transportation hors des lignes fédérales.

M. Vallandigham doit partir aujourd'hui pour Louisville sur la canonnière *Exchange*. Il sera de là envoyé au général Rosecranz, qui l'enverra sous pavillon parlementaire dans les lignes du général Bragg.

Dernières nouvelles de Vicksburg.

L'*Evening Express* du 23 contient la dépêche suivante:

Cincinnati, 23 mai—La *Gazette* a une dépêche spéciale de Murfreesboro qui donne les rapports rebelles du Mississipi jusqu'au 20 mai.

Le général Pemberton avait évacué Vicksburg et était sorti pour attaquer le général Grant par derrière pendant que le général Johnston l'attaquait de front. Les rebelles s'attendent à une grande bataille d'ici à quelques jours.

Un voyageur qui vient de passer les lignes dit que le général Bragg craignant une attaque de Rosecranz. Toute la position de Bragg à la montagne Horse Shoe est très fortifiée.

L'invasion projetée du Kentucky.

Cincinnati, 23 mai—Une dépêche de Louisville dit que les rebelles se préparent évidemment à envahir le Kentucky vers le premier juin.

Les rebelles ont brûlé hier le grand viaduc à Hampton, près de Clarkeville, Tennessee.

Autres détails.

Cairo, 22 mai—Warrenton est en notre possession.

Greenville, Miss., village de 400 âmes, a été entièrement détruit.

On dit à Helena que Price et Marmaduke avaient une force de 10,000 hommes à Wittsburg.

Murfreesboro, 22 mai—Un chirurgien fait prisonnier et relâché, dit que Vicksburg a été évacué et que le général Pemberton a fait une sortie pour attaquer Grant par derrière, pendant que Johnston le poursuit de la direction de Jackson. Il dit que deux brigades seulement de l'armée de Bragg ont été envoyées dans le Mississipi.

Bragg a son champ de bataille marqué à trois milles de Shelbyville, ses lignes retranchées et ses troupes prêtes au combat.

Les journaux rebelles disent que ces troupes sont en marche de toutes les parties du Sud pour renforcer le général Johnston.

Résumé de Nouvelles.

Nous extrayons des bulletins du *Herald* depuis le 19 jusqu'au 23, les faits suivants:

Le transport *Conway* arrivé de Port Royal rapporte que le 14 à deux heures du matin devant Charleston, il a entendu une forte canonnade qui a continué de deux à cinq heures; il a supposé que la flotte blindée attaquait les batteries de l'île Morris.

Les rebelles font une démonstration dans le Kentucky. Des dépêches de Cincinnati, du 19, disent que les forces rebelles augmentent dans les comtés de Wayne et de Clinton. On dit qu'il y a 17,000 hommes et 14 pièces d'artillerie. Quatre régiments d'infanterie ont passé par Jamestown et il y en a 24 autres à Morristown, Est Tennessee. On dit que le général Buckner [illegible] Chattanooga. Une lettre de Richmond, Ky, dit que les rebelles ont traversé le Cumberland qui baisse rapidement. On regarde ce mouvement comme ayant pour but de prendre Rosencranz de flanc à Murfreesboro.

On lit dans le *Herald* du 21

Les journaux rebelles s'exaltent à la supposition que le général Grant est pris dans une trappe. Le Mobile *Register* insinue que la marche victorieuse de l'armée de l'Union dans le Sud-Ouest a reçu un échec permanent. Il menace Grant de l'avance de Joe Johnston et prédit que le drapeau de la Confédération pourra flotter de nouveau avant longtemps sur la Nouvelle-Orléans. Le *Chattanooga Rebel* fait des conjectures sur l'échec du général Burnside dans l'Est-Tennessee et pense que les montagnes lui offriront une barrière insurmontable. Un journal de Knoxville dit que 10 régiments unionistes ont avancé de Cumberland Gap, mais il ne dit pas de quel point. Tout le ton de la presse rebelle indique qu'elle compte sur la défaite du général Grant et le succès du plan du général Bragg pour engager le général Rosencranz à avancer de sa position sûre jusqu'à Murfreesboro.

L'armée du général Hooker reste dans son ancienne position sur le Rappahannock. Pas de mouvements ni de rumeurs de mouvements.

La cavalerie du général Milroy a eu une escarmouche avec les rebelles, mardi, à 6 milles de Winchester.

Par un arrivage de Newbern nous avons les détails de la manière dont les communications avec le Nord, par la voie du Canal d'Albermale et de Chesapeake ont été coupées, par la capture des deux avisos *Emily* et *Arrow* par les guérillas le 14 et le 15 courant. Les rebelles ont d'abord capturé l'*Arrow*, et mettant un équipage, ont descendu le canal à la rencontre de l'*Emily* dont ils se sont également emparés. Les communications entre Roanoke et Norfolk sont ainsi coupées, car il n'est plus sûr d'y aventurer des bateaux.

L'armée du général Hooker.

L'*Evening Express* du 22 publie la dépêche spéciale qui suit:

Les nouvelles de l'armée du Potomac portent que la ligne doit être transférée de devant Fredericksburg à un point plus convenable pour la protection de Washington en cas de besoin. A présent le quartier général de Hooker est à quelques milles plus près de la capitale qu'auparavant. On parle aussi d'une nouvelle base d'opération entre les rivières York et Pamunkey et d'une nouvelle campagne en avant par le Rappahannock et le versant de Fredericksburg.

Une autre dépêche dit que Hooker a été bien renforcé et est de nouveau prêt à marcher. [illegible]

Nouvelles d'Europe
DE DEUX JOURS PLUS RECENTES.
Arrivée du China.
Importants mouvements de la marine confédérée.
Départ de deux navires blindés de l'Angleterre pour la Chine.
NOUVELLES CONFÉDÉRÉES EN ANGLETERRE.
RÉVOLUTION POLONAISE
Victoire et revers des Polonais.
UNE FLOTTE SUÉDOISE DANS LES PORTS DE FRANCE.
Mouvement de la flotte russe dans la Baltique.

Le vapeur *China* parti de Liverpool le 9 et de Queenstown le 10 est arrivé à New York le 22 au matin. Les nouvelles qu'il apporte sont de deux jours plus récentes que celles du *North American*, qui étaient sans importance.

Un club rebelle du Sud a été organisé à Manchester, Angleterre, dans l'unique but d'exercer sur le gouvernement anglais une influence favorable à la reconnaissance du gouvernement de Davis.

Une autre canonnière britannique pour l'empereur de la Chine a été enregistrée à la douane par MM. Laird frères, à Liverpool, sous le nom de *Kwang Tung*, capitaine A. Young, pour Hong Kong, via Falmouth.

Le *Tientsin*, (autre navire blindé et le pionnier de la flotte de l'Empereur, de Birkenhead) a quitté ce port le 11 et est arrivé le 14 à Plymouth pour y prendre son équipage.

Les nouvelles de l'*Arabia* ont réjoui les fédéraux à Liverpool et l'on augurait bien des progrès du général Banks.

La perte de l'*Anglo-Saxon* a produit une sensation profonde en Angleterre. Tout le chargement, principalement en thé, était assuré ainsi que le navire.

Le correspondant du *New York Herald* lui écrit de Londres que les tribulations du commerce américain vont commencer. Deux steamers de guerre, blindés, puissants et rapides, viennent de partir pour les côtes de la Chine, dans le but d'opérer contre le commerce maritime d'Amérique.

Un bélier d'une grande puissance, avec une épaisse armure, devait être prêt pour le 9 avril. Il a 200 pieds de long sur 35 pieds de profondeur. Ses plaques ont cinq pouces d'épaisseur et ses machines ont chacune une force de 500 chevaux. On peut douter qu'il y ait dans la marine américaine un navire qui puisse lutter avec celui dont il est question, en pouvoir, en vitesse, en cuirasse et en armement.

Les journaux anglais se taisent en ce moment sur les affaires américaines.

Le correspondant du *Herald* de Londres lui écrit de New York:

L'immense nombre d'Irlandais qui arrivent étonne ceux qui ne sont pas dans le secret. Leur passage est payé par le gouvernement des Etats-Unis et ces dépenses seront comprises dans le chapitre des frais d'enrolement.

La somme allouée pour cet objet est de trois millions de piastres, et on a calculé qu'elle suffirait pour amener en Amérique 120,000 personnes d'Irlande. De ce nombre on peut compter à coup sûr qu'un tiers s'enrolera. Cela coûtera $50 par tête pour le gouvernement, ce qui procurera un gain de 50 pour cent au gouvernement, qui paie $100 pour chaque soldat.

Le cabinet de Berlin a tenu un conseil le 5 mai, pour considérer la fuite de Posen d'un grand nombre de jeunes gens allant se joindre aux insurgés polonais. On rapporte que les ministres ont décidé pour le moment de ne pas déclarer Posen en état de siège et de ne pas clore la session du parlement.

Une conspiration pour massacrer les chrétiens en Bosnie et dans l'Herzégovine a été découverte à Mostar. On a opéré de nombreuses arrestations.

France.

Les élections sont péremptoirement fixées pour le 31 de mai.

On annonce que les navires anglais [illegible] refuge dans les ports français, n'auront plus à payer un droit de 1 franc par tonneau si pendant leur séjour [illegible] aucune opération de commerce.

Le Corps Législatif [illegible] dernière séance a eu lieu le 8. Un discours de M. de Morny a clos la session.

MM. Drouyn [illegible], Reveil, Monnier de la Sizeranne, Mocquart, de Montagne et Gerdier, et les généraux Wallner, Macy et Mongo ont été nommés sénateurs.

La bourse [illegible] les rentes ont fermé à 69 [illegible] à [illegible]

MM. Dupasseur & Cie, propriétaires de navires, au Havre, ayant adressé un avis de [illegible] à MM. Erlanger & Cie, Négociants de l'emprunt confédéré, en alléguant une réclamation contre le gouvernement confédéré d'un million de francs comme une indemnité pour la destruction de leur navire, le *Lemuel Dyer* avec une cargaison de [illegible] en avril 1862. Le tribunal civil a décidé que la saisie était nulle [illegible] les opérations de MM. Erlanger & Cie, d'autant plus que la réclamation de MM. Dupasseur & Cie n'était pas légalement établie.

La révolution de Pologne.

Le correspondant parisien du *London Times* dit que l'empereur Napoléon fera tous ses efforts pour engager l'Angleterre et l'Autriche à agir de concert avec lui, mais qu'il poursuivra ses vues à lui seul, s'il y est obligé. [illegible] à fait pour les Italiens.

On a fait demander de Paris au comité secret qui dirige les affaires de Pologne si les insurgés pourraient se maintenir encore deux mois, et que le mystérieux comité a répondu affirmativement.

Le roi de Suède est de cœur et d'âme avec les Polonais, et la nation va avec le roi. Il faut surtout attribuer ce sentiment à l'espoir de recouvrer la Finlande.

Une flotte suédoise doit se rendre dans un port français, pour être prête à agir conjointement avec une flotte française, dans le cas d'une rupture entre la Russie et les puissances occidentales.

Le *Pays* fait entrevoir la nécessité d'une conférence sur la question polonaise.

Le 6, Lazowiski a remporté une brillante victoire sur les Russes à Jeruforo, dans la province de Lublin. Les Russes ont perdu 500 hommes et ont eu beaucoup de blessés.

Le 7, les insurgés ont été défaits et dispersés près de Wakowino. Ils ont encore été battus à Krzijhawka, et près de Slowko. Parmi les prisonniers qu'ils ont perdus il se trouvait 11 Français et Italiens.

Ils ont éprouvé un autre revers près de Myszyniecz.

Préparatifs militaires en Russie.

Une grande activité règne à Cronstadt, dans l'arsenal et les chantiers. Les navires de guerre qui sont maintenant dégagés des glaces se meuvent dans toutes les directions. Il est certain qu'on s'occupe à fortifier le port et qu'on arme une flotte pour croiser dans la Baltique.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Liverpool, 9 mai au soir.

Le coton est plus ferme: toutes les qualités ont légèrement haussé. Les ventes d'aujourd'hui ont été de 15,000 balles dont 8000 pour l'exportation et la spéculation.

Consolidés: 93 1/2 au comptant.

Havre, 9 mai.

Coton ferme et tendant à la hausse. Vente de la semaine: 13,000 balles. La très ordinaire 310, fr.; bas, 290 fr. Stock dans le port, 30,000 balles.

Marché Monétaire de New York.

23 mai 1863.

L'or a été inactif mais variable, aujourd'hui. Des efforts persistants ont été faits pour faire monter le taux, en faisant circuler de faux bruits sur les mouvements militaires. Dans la matinée, l'or était coté à 149 1/2 et 3/8; il est tombé plus tard à 148 1/2 et a fermé à ce taux. Le change était en demande modérée à 164 sur des signatures de banquiers.

Le coton était languissant à 53 cents la qualité middling.

CHRONIQUE LOCALE.

VENTE DU "TRUE DELTA"—MM. McCerran & Landry, encanteurs, ont vendu le *True Delta*, samedi, pour le compte de la succession de M. John Magginnis; voici le produit de la vente:

Journal et job office,	$10,525 00
Meubles du bureau,	150 00
Liste d'avis,	4,525 00
Liste de réclamations,	235 00
Mouton n'ayant pas cours,	110 00
10 actions chemin de fer des Opelousas, par action,	3 50
14 actions Banque de la Nlle Orléans par action,	45 00
250 act. du chemin de fer du Pacifique	1 00
16 " " Tehuantepec	1 00
Billets, comptes, &c	200 00
3 certificats de scrip de la Compagnie d'Assurance du Crescent. de $40, total	22 00

L'acquéreur est le Dr H. Kennedy.

MAGASINS OUVERTS—Le sergent Lyons annonce que les magasins suivants étaient ouverts dans la nuit de samedi à dimanche.

Les Nos 67 et 69 de la rue Poydras; les Nos 28 et 30 de la rue des Magasins. La clé du No 80 de la rue Poydras était dans la serrure. Il a trouvé $19 52 dans le tiroir du magasin Nos 28 et 30 de la rue des Magasins.

COUR PROVISOIRE—*Dimanche matin.*—Nous avons vainement cherché, dans le compte-rendu de la séance, une seule affaire qui sortît de la ligne habituelle mais comme il en faut dire quelque chose, voici des items pour les amateurs.

Ned Johnson, homme de couleur, ayant jeté des ordures dans un magasin, a été condamné à dix piastres d'amende.

John McIntyre s'est présenté devant le magistrat, il avait les yeux affreusement pochés. Celui qui les lui avait mis dans cet état l'a en effet aussi accusé d'avoir provoqué la distribution d'un coup de poing et a établi le fait. John est sorti de la Cour les yeux non moins noirs qu'auparavant et la bourse plus légère de quinze piastres.

Une personne qui ne s'était point conformée à l'ordonnance No 544—celle qui est ou municipale—a été condamnée à cinquante piastres d'amende.

Un gros noireau qui avait frappé un petit garçon en a été quitte pour dix piastres.

Emma Rogers était accusée d'avoir noirci à coups de poing les yeux bleus de Mary Miller. "Je me suis défendue, et rien de plus," s'est-elle écriée; mais le magistrat, croyant sans doute "qu'il y en avait en plus que le compte," l'a envoyée en prison pour deux mois.

Félix Williams, mulâtre, était accusé d'avoir enlevé de quatre-vingt-dix à cent vingt piastres d'un tiroir; il en avait cinquante sur lui au moment de l'arrestation. Il a eu beau dire qu'il les avait gagnées à la sueur de son front et qu'un nommé Joe Frazer était le vrai coupable, on lui a donné une carte pour trois mois de prison.

Plusieurs draymen et cabmen dont les licences n'étaient point enregistrées, ont été condamnés chacun à vingt piastres d'amende.

Une femme a été condamnée à dix piastres d'amende pour avoir manqué de respect à son mari.

CONSERVES, EPICERIES, LIQUEURS.—Nous appelons l'attention du commerce et des familles sur l'annonce de la maison Thompson et Barnes, de la rue de la Commune Nos. 23 et 25. Cette maison vient de recevoir un assortiment de conserves de tout genre, viandes, poissons, légumes, fruits, &c., des savons de toilettes et autres, des vins, des liqueurs et de l'ale d'Ecosse.

CAFÉ, CAFÉ—A vendre par Elliot et McKeever, rue Natchez, No 35, du café de Rio de première qualité, du café de Java, du thé de choix et d'autres articles. Voyez l'annonce.

FARINE, FARINE.—Un immense lot de farine, de diverses marques, en débarquement de plusieurs navires, à vendre par Grieff, Byrnes & Co, rue Tchoupitoulas, Nos 42 et 44. On trouvera plus loin l'annonce relative à la vente de cette farine.

TAXES D'ETAT.—Mr W. D. C. Campbell, collecteur du Deuxième District, annonce qu'il est prêt à recevoir les taxes d'Etat pour l'année 1862, sur propriétés foncières, [illegible] que le montant des licences pour l'année 1863.—Voyez avis.

RÉCOMPENSE.—Une récompense est offerte à la personne qui fournira les preuves nécessaires à la condamnation de l'individu qui a [illegible] fait [illegible] au magasin de MM. Dessommes frères au coin des rues Chartres et Canal.—Voir l'annonce de M. John Youenes.

Lettre du gouverneur militaire Shepley au comité de l'Union.

Etat de la Louisiane, département de l'Exécutif, Nouvelle-Orléans 25 mai 1863.

Mr. Thomas J. Durant, président, et Mr James Graham, secrétaire du comité général des associations de l'Union de la Nouvelle Orléans et de Jefferson.

MESSIEURS, J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre communication du 23 courant, qui me soumet, au nom des diverses associations de l'union des paroisses d'Orléans et Jefferson, un plan de procédure pour la convocation d'une convention des citoyens loyaux de la Louisiane, à l'effet de faire une nouvelle Constitution et de rétablir le gouvernement civil sous la constitution des Etats Unis.

Je comprends parfaitement que vos suggestions méritent la plus sérieuse considération, puisqu'elles forment la conclusion à laquelle les membres de cette société sont arrivés, après une longue et complète délibération, pleinement convaincus, comme je le suis, que dans les rangs de ces associations il se trouve une très grande majorité des citoyens loyaux et patriotes de ces deux paroisses, qui veut rétablir le gouvernement civil en Louisiane, sous une constitution d'Etat républicaine par la forme et sous la constitution des Etats Unis.

L'ordonnance de sécession fut adoptée par une convention de délégués prétendant représenter le peuple de la Louisiane.

Si la base de la représentation eût donné une part équitable à tous les votants de l'Etat, il est bien connu que l'ordonnance de sécession n'aurait jamais été adoptée et que cet Etat eût été épargné les horreurs et les calamités de la guerre civile.

Il est certainement convenable, sinon indispensable que l'acte du renouvellement d'allégeance à l'Union et à l'Etat [illegible], comme l'acte de rupture [illegible] l'expression [illegible] vote [illegible] des délégués du peuple.

Ce que devrait être la base de représentation à cette convention est une question plutôt du ressort du peuple ou de mieux [illegible] que de toute autre autorité militaire.

Pour ce avoir [illegible] émané directement du peuple—par le dégagement de toute influence étrangère—plus sûrement l'action de cette convention commandera [illegible] la ratification du peuple de la Louisiane. Cette brillante page du retour à l'Union et au dévouement à la Constitution ne devrait être obscurcie par aucun soupçon de domination militaire. Il ne faudrait pas même qu'il y eût, en cela, l'ombre d'un soupçon.

Tout ce que je puis faire, en conséquence, dans le sens de [illegible] relativement à la convention, sera plutôt d'aider [illegible] à l'expression du sentiment populaire, que de [illegible]

[illegible]

J'ordonnerai donc immédiatement [illegible]

[illegible] pour commissaires dans [illegible] paroisses [illegible] un plein enregistrement de tous les votants loyaux.

Je réserve toute action sur la seconde et la troisième proposition du plan qui m'a été soumis, jusqu'à ce que j'aie pu recevoir des instructions définitives sur cette matière, et aussi dans le but d'avoir l'occasion de connaître le sentiment du peuple des autres paroisses de l'Etat.

Je ne puis terminer cette communication sans vous exprimer individuellement et sans exprimer à la société que vous représentez une reconnaissance cordiale pour la manière généreuse avec laquelle vous avez fait allusion à mes travaux publics en Louisiane.

Dès les premiers jours de ma carrière en Louisiane, j'ai désiré ardemment voir l'Etat rendu à son ancienne prospérité dans l'Union et à sa primitive loyauté à la Constitution. Personne ne désire plus que moi voir en Louisiane le rétablissement d'un gouvernement civil.

Avec l'aide de vos associations pour dissiper les illusions de trahison de l'esprit du peuple, avec l'aide de notre brave et glorieuse armée, qui chassera bientôt du sol louisianais le dernier rebelle armé, et avec la faveur de la Providence qui a toujours veillé aux destinées de l'Union, j'espère que tout cela sera bientôt accompli. A cette fin, je vous promets mes efforts incessants.

Avec l'assurance de ma pleine appréciation du patriotisme et de la loyauté des Associations de l'Union et la haute considération et les égards sincères que j'ai pour vous tous individuellement,

J'ai l'honneur d'être, très respectueusement, votre obéissant serviteur

G. F. SHEPLEY,
Gouverneur militaire de la Louisiane.

Officiel.

Quartier général des défenses de la Nlle-Orléans.

Nlle Orléans, 30 mai 1863

—Ordres généraux No 6—

Conformément aux ordres du quartier général, du département du Golfe, le comité des inspecteurs de prison dont le lieutenant colonel James Smith, du 133e des Volontaires de New York, est le président, et aussi tous les bureaux, toutes les Cours ou Cours d'enquête qui sont maintenant en session dans les défenses de la Nlle Orléans et qui sont composés en tout ou en partie d'officiers dont les régiments sont maintenant en campagne devant Port Hudson, sont par les présentes ajournés jusqu'au lundi de juillet, et tous les officiers qui servent dans ces Cours ou dans ces bureaux, rejoindront leurs régiments respectifs, en s'embarquant sur le transport des Etats Unis *Fulton*, qui partira pour Port Hudson demain, dimanche, 31 mai, à 3 heures P. M.

Par ordre,
W. E. EMORY,
Brigadier général commandant.
W. D. SMITH, lieut. col. A. A. A. G.

Mairie de la Nlle Orléans.

Hôtel de Ville, 30 mai 1863

La mairie ayant appris que certains employés de la ville ont établi des assessements sur les travailleurs qui sont sous leur charge et que les dits assessements ont été ou sont levés sous le *faux prétexte d'acheter des présents*, il est défendu en conséquence que de tels assessements soient faits et collectés à l'avenir, et il est ordonné que toutes les sommes réalisées jusqu'ici, [illegible] devront être remises immédiatement entre les mains du trésorier et affectées aux besoins de la maison de refuge des filles, suivant la décision du maire; et tout employé qui violera le règlement ci-dessus sera immédiatement mis hors d'office.

Par ordre JAS F. MILLER,
Capit. de l'arm des E U, maire par intérim.
D. L. GIBBENS, secrétaire.

UNE CONSPIRATION EN RUSSIE.

Le journal l'*Europe* dit que la *France*, nous apporte une nouvelle assez étrange pour que nous devions, tout au moins, la mentionner. A en croire ce journal, il ne s'agirait de rien moins, dans le sein de l'empire russe, que d'une vaste conspiration, dont le but principal serait de forcer l'empereur Alexandre à donner la liberté politique à ses peuples.

En attendant que ce résultat soit atteint, et, sans doute, comme un des moyens à employer, dans un coin de la Russie une expédition de 5 à 6,000 Russes se prépare *dans le silence et le mystère*, et ne tardera point à aller au secours des Polonais.

Ainsi seconder l'insurrection polonaise, faire une insurrection russe et bâtir par le fer et le sang le monument de la régénération russe et polonaise, telles sont les idées politiques et sociales dont l'*Europe* se fait l'organe ce matin.

Ce journal, il est vrai, n'accepte pas tout ce programme, mais il demande à la Russie pourquoi elle ne fait rien pour ces peuples, et si elle attend pour cela l'avènement d'un comité de salut public.......... cosaque à Saint-Pétersbourg.

Ceci renverse trop les idées reçues, et que nous croyons exactes sur la Russie, sur les sentiments qui animent son peuple à l'égard de son gouvernement, pour que nous ayons la pensée de nous y arrêter un seul instant. Pour qui sait, d'ailleurs, la haine que se portent mutuellement les Russes et les Polonais, il suffira de connaître la partie de ce plan qui se rapporte aux secours portés aux Polonais par les Russes, pour juger de l'ensemble de cette triste invention.

FEUILLETON.

JEAN DIABLE
PAR PAUL FÉVAL

XVI.

LES ROSEN-KREUZ—Suite.

—Comment! s'écria le marquis de Belcamp qui bondit sur son siège, ce diable de Robert...

—Je ne vous parle pas de Robert, Armand, interrompit Madeleine avec ce calme hautain qui en certains moments et en dépit du costume, faisait d'elle une grande dame; je vous répète seulement que ma maison a été choisie pour lieu de rendez-vous, et que des personnages de bien grande importance s'y sont rencontrés.

—Vous avez entendu leurs complots, Madeleine?

—Il serait inutile de me questionner à ce sujet, Armand. Je ne sais rien, sinon que certaines associations secrètes sont, à leur point de départ, nobles et grandes comme la chevalerie, calmes comme la religion, vaillantes comme l'amour de la patrie ou la passion de la liberté. Mais tout mystère fait la nuit, et toute nuit appelle les malfaiteurs. Le crime se glisse parfois à la faveur des ténèbres. Ce ne fut pas la vengeance politique qui tua Maurice O'Brien, ce fut la cupidité. Le coup mortel fut marchandé.

Les étudiants de Bohême n'auraient pas eu deux cent cinquante mille florins à donner à l'assassin. Les chevaliers rose croix n'auraient pas ajouté le vol au meurtre et dérobé dans la chambre même du mort le contrat de mariage portant une donation en faveur de Robert, reconnu fils légitime: ni les uns ni les autres enfin n'auraient fait disparaître une pauvre enfant qui n'avait pas quinze ans, et qui fut enlevée à la maison de tutelle impériale et royale de Reichstadt, où elle achevait son éducation, Sarah O'Brien, comtesse Loëve, fille unique et unique héritière de feu Henriette Boehm, ma noble et opulente rivale...... Ce ne sont pas les rosen-kreuz qui ont hérité de nos biens de Bohême; les rosen-kreuz ne sont pas entrés en possession des immenses domaines qui étaient le patrimoine de la jeune comtesse Sarah, dans le Tyrol, à Vienne, dans le cercle de Goritz et en Istrie, de quoi rendre riches vingt familles princières!...... Si les rosen-kreuz avaient de pareils trésors, ils pourraient lever des armées et livrer des batailles rangées à l'empereur d'Autriche!...... Non! il y a eu meurtre, rapt et vol; les meurtriers, les ravisseurs, les voleurs ont glissé le triple crime sous le manteau aventureux de ces chevaliers errants qui vont de nuit à la conquête de mondes nouveaux. Ceux-là, n'existant pas pour la loi, sont comme le mort civil que l'on peut accuser, outrager et tuer sans défense.

J'ai reçu cette nuit dans ma maison neuf dévouements héroïques et une âme de bandit, car c'est dans ma maison, cette nuit, que j'ai entendu pour la troisième fois la voix de l'assassin du général.

—Alors, demanda M. de Belcamp, ces conspirateurs que vous nommez les chevaliers de la Délivrance tiennent aux rosen-kreuz d'Allemagne?

—Il se peut, répondit Madeleine. Certaines idées n'ont point de patrie: elles enveloppent le monde entier comme un réseau.

—Partagez-vous ces idées?

—Je suis une veuve et une mère. D'un côté, il y a le souvenir de mon bien-aimé Maurice qui les combattait; de l'autre, la pensée de mon fils [illegible]

[illegible]

—Vous êtes [illegible] et je suis pauvre [illegible] le serment que [illegible] la regrettez [illegible]

[illegible]

—Et hier [illegible] ce qui s'est passé. Avant-hier, [illegible] un homme que je ne [illegible] est venu trouver Robert [illegible] Mère, il faut que [illegible] dans mon lit, j'ai besoin de la chambre [illegible]

[illegible]

J'ai laissé faire, à cause de ce pauvre orgueil qui me pousse à cacher ma misère. Pour [illegible] il fallait lui dire aussi [illegible] A neuf heures, je montai à la chambre d'en haut, croyant qu'il [illegible] d'une réunion comme toutes les autres. Mais, avant de me coucher, j'avais [illegible] de Robert [illegible] par la lucarne et je vis briller au bord de l'eau [illegible] armés [illegible] M. de Belcamp.

[illegible] de chrétienne, Armand, [illegible] de vous armer. Il s'agit d'un projet lointain [illegible] et qui peut aboutir à des résultats incalculables...... Mais parmi les fidèles de cette mystérieuse Eglise, nul ne songe à employer la force...... ici, en France...... [illegible]

A ce moment, j'ignorais tout encore et j'entrai [illegible] l'ombre de la forêt.

[illegible] un peu avant minuit, un pas de cheval retentit sur le chemin du bord de l'eau [illegible] la maison qui s'ouvrit, et j'avais reconnu la voix de Robert. Dix minutes après, [illegible] Robert et les hommes armés restaient toujours au dehors.

Entre minuit et une heure du matin, un pas de cheval encore. C'était le [illegible] arrivant et le dernier. Il parla en anglais, et j'eus de la glace dans les veines—j'entendais la voix du parvis de Saint-Veit, à Prague, et la voix de la chambre à coucher du général. La voix qui avait dit: "Dans quarante huit heures le mariage sera célébré, il sera trop tard," parole [illegible] quelques heures après ces paroles [illegible] pour donner le change. "A toi, Maurice O'Brien, les rosen-kreuz de Prague!"

—Pouvez-vous être bien sûre après si longtemps? interrompit le vieux marquis.

—Dans mille ans! s'écria Madeleine avec une énergie extraordinaire, dans mille ans, si l'existence humaine pouvait aller jusque là, j'engagerais tout l'espoir de mon salut sur un seul mot prononcé par cet homme!...... Cette voix, pour peu qu'on l'ait entendue une fois, reste dans l'oreille et dans la mémoire comme un trait gravé sur le plus dur métal. Je vous l'ai dit, elle ne ressemble pas aux autres voix: je distinguerais son timbre dans la foule innombrable qui se pressera au jugement dernier, et je dirais à Dieu, si Dieu ne savait tout: "La conscience de celui-là est rouge de sang!"

Elle s'arrêta, puis elle reprit d'un accent [illegible]:

—Une voix plus douce que le chant d'une femme et si mâle en même temps qu'elle semble une vibration d'acier...... Je suis sûre que cet homme est grand dans son crime même...... Je le hais! oh! je le hais!...... mais je le crains et je n'oserais pas mettre mon Robert en face de lui......

Mon premier mouvement, dès que le son de cette voix frappa mon oreille, fut de m'élancer hors de la chambre et de crier au secours. Il me fallut employer toute ma force pour me contenir. J'avais perdu conscience du lieu où j'étais et des circonstances qui m'entouraient. Mes souvenirs violemment évoqués ressuscitaient le passé. J'étais tout à coup transportée dans cette maison monumentale de la vieille ville, à Prague, tout près de moi, je rêvais la chambre où Maurice étouffait son dernier soupir sous la pression d'une main criminelle. Il me semblait que mes cris allaient éveiller les valets et surprendre l'assassin en flagrant délit.

Mais que dire! les gens qui étaient ces gens que j'allais appeler au secours? Il y avait là des armes. J'en devinais encore le reflet perdu dans les ténèbres. Ils jurent, ceux-là, comme les autres, la mort du traître sur la croix et sur le poignard.

Quelle trahison plus haute, plus manifeste, plus mortelle que celle de l'initié qui fait de sa maison l'asile des mystères, et qui laisse une voie par où l'œil du profane peut pénétrer sous son toit?

Le traître accusé, convaincu, puni, tout cela dans la même minute, c'eût été Robert, mon pauvre enfant.

Et quand même j'aurais pu m'introduire impunément dans ce conciliabule, [illegible] O'Brien était bien [illegible] toujours prêt de [illegible] militaire, en [illegible] avait combattu le dieu adoré dans [illegible]

Quelle voix, parmi ceux-là se serait élevée contre le meurtrier d'O'Brien, alors même que mon affirmation eût été une preuve?

Je n'avais pas de preuve. Les tribunaux eux-mêmes, les tribunaux gagés par celui que servait Maurice O'Brien avaient déclaré le crime chimérique et donné au meurtrier ce nom: Apoplexie!...

Vous connaissez cette maison qui est à vous, Armand; vous savez que la chambre de mon Robert communique avec la salle basse par une échelle fixe qui descend dans l'alcôve même. Je n'avais pas envie de dérober le secret de ces hommes. Leur secret m'importe peu, et je me suis hâtée de l'oublier dès que je l'ai eu; mais celui-là qui n'est encore pour moi qu'une voix, le trafiquant de sang humain qui avait vendu la vie de son semblable deux cent cinquante mille florins, il fallait que je le visse enfin face à face.

Il y a d'autres tribunaux que ceux de ces francs-juges, et la justice de Dieu attend parfois l'effort de l'homme. Je voulais le voir, l'assassin, pour connaître au moins ses traits comme je connais sa voix,—pour connaître son nom, peut-être,—pour avoir les moyens de le poursuivre désormais partout, fût-ce au bout du monde, et partout le combattre.

J'ouvris sans bruit la trappe, qui se referma au-dessus de l'échelle, et je descendis.

Les rideaux de serge de l'alcôve étaient fermés. Je me glissai à plat ventre sur le lit, et je mis mon œil à l'étroit interstice que laissaient entre elles les deux pièces de serge.

Ils étaient tous autour de la table sur laquelle la lampe brûlait.

J'étais, moi, à quatre pas de la table.

Je les vis tous, je les vis tous, excepté cet homme. Satan le protège!

—Il vous tournait le dos? demanda le marquis vivement, car il tremblait cette fièvre contagieuse que rayonne la passion.

—J'aurais attendu, dit Madeleine, un mouvement à tout le moins m'eût montré son profil, la couleur de ses cheveux, quelque chose enfin, quelque signe,—mais rien... Il y avait là neuf visages découverts; la femme avait un voile épais de dentelle, et l'assassin portait un carré de soie noire sur sa figure.

—Alors c'était le chef! s'écria M. de Belcamp.

—Oui, répliqua la paysanne, c'était le chef.

—Un militaire?

—Un marin anglais.

—Anglais!... de quel grade.

—Commodore.

—Impossible! murmura le vieillard. C'est là un titre des plus importants, et qui correspond à celui de nos contre-amiraux.

—Quoi qu'il fût le chef prononça lentement Madeleine, il était le moins haut titré de tous les assistants.

M. de Belcamp fit un geste de surprise.

—Il y avait là des généraux, poursuivit la paysanne, un amiral, un ancien ministre, un sénateur, des princes et un cardinal archevêque...

Le marquis se leva et arpenta la chambre à grand pas.

—Déjà! pensa-t-il tout haut: déjà!

Puis il ajouta, en s'arrêtant devant Madeleine:

—Pouvez-vous me nommer ces personnages?

(*A continuer.*)

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle Orléans.

ARRIVÉS HIER.

Le steamer transport des E. U. M. Clet[illegible], Gray, de New-York, via les ports de la Floride, au Quartier Maître des E. U.

Le steamer de la malle des E. U. Geo. Washington, Gager, de New-York à A. Moulton.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 1er juin 1863

Arrivé, samedi [illegible] bœufs, [illegible] moutons, [illegible] veaux. Vendu, 311 bœufs, 5 moutons, 17 veaux. A vendre, 114 bœufs, 45 cochons, 41 moutons, 45 veaux et 5 vaches à lait.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net	30 cts
" 2e "	[illegible]
" 3e "	15
Veaux, 1re qualité, par tête	$25 à 30
" 2e qualité, par tête	$20 à 25
Cochons, par livre gr.	[illegible]
Moutons, suivant la qualité, par tête	[illegible]
Vaches à lait, par tête	$75 à $120

ATTENTION.

Le Shérif procédera, aujourd'hui à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux, à la vente du fonds et de l'installation du magasin de modes situé à l'angle des rues du Camp et Julie, 1er District.

MEUBLES EN VENTE—Hector H McLean [illegible] aujourd'hui à 11 heures du matin, dans la rue Gravier, No 64, des meubles en noyer.—Et demain, à 10 heures du matin, le fonds de la grocerie située au coin des rues Lafayette et Johnson.

M R T Montgomery, encanteur, vendra aujourd'hui, 1er juin, à onze heures, sur la Levée, en face de la rue des Ursulines, bœuf mess de choix—A midi, au magasin d'encan rue du Camp No 15, tabac de la Virginie et autres, savon et amidon. Ces marchandises seront vendues sans réserve au [illegible]

Décédé hier à midi HYPOLITE DIDIER BEAUVALET, natif de Dampierre, département de la Haute Saône, France, à l'âge de 58 ans. Ses amis sont invités à assister à son convoi qui partira à 4 heures aujourd'hui, de sa dernière demeure, rue Royale No 85, entre Conti et St Louis.

De la part de sa veuve.

Décédé le 30 mai, à 11 1/2 P. M. à l'âge de [illegible] ans, LOUIS JOSEPH GRASS, fils de J. M. Grass, de cette ville.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle.

Décédé hier matin à 7 heures, Lauren Noel GERARD. [illegible] sont invités à [illegible] rue [illegible] Moreau, entre Lesseps et Po[illegible]

1er juin 1863 Par ordre du Président, O. BOUF Secrétaire provisoire.

LETTRE D'UNE DAME—West [illegible]

[illegible]

Mme AMANDA McPHERSON

Préparé par HOSTETTER & SMITH, à Pittsburgh.

J. WRIGHT & Co, rue de Chartres No 21; [illegible] & Co, rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79; [illegible]; [illegible] HALL & Co, rue de la Commune No 2; [illegible] RISON & Co, rue des Magasins No 14; JOHN T. MOORE & Co, rue Poydras No 7 et 9; JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12; [illegible] MEAD, rue de Chartres No 11; THOMPSON & BARNES, 23 et 25 rue Commune.

Marchandises sèches à bon marché.

THEODORE DANZIGER,

Au coin des rues Royale et St Philippe

Offre LUNDI 1er juin 1863

BAREGE ANGLAIS	à [illegible] cts
[illegible]	à 20 cts
ORGANDIS FINS FRANÇAIS	à 25 cts
JACONATS [illegible]	à 25 cts
MOUSTIQUAIRES	à 12½ cts
TOILE FINE A MOUSTIQUAIRES	à $15 cts
BAS ANGLAIS	à 4 à la douzaine
MITAINES FILET NOIR	à 50 cts la paire
MALAKOFFS	à [illegible]
BAREGE NOIR, large de deux yardes pour châles,	
BOBINET du large de deux yardes, pour châles.	
Un grand assortiment de CHALES en DENTELLE	
Un grand assortiment de TOILES BLANCHES	
SERVIETTES DE TOILE,	
NAPPES DE TOILE.	
MOUSSELINE DE LAINE FINE NOIRE,	
BAREGE FIN NOIR.	
ARTICLES DE DEUIL, de toutes espèces,	
COURTEPOINTES fines blanches, à $2 pièce.	

MARCHANDISES SECHES,
MARCHANDISES SECHES,

2000 yardes INDIENNES BON TEINT	à 20 cts, Réduits de 25 à 20
500 yardes ORGANDIS FRANÇAIS	à 30 cts, Réduits de 50 à 30 cts
750 yardes BAREGE ANGLAIS NOIR	à 25 cts, Réduits de 50 à 25 cts
600 yardes COTON BLANC A CHEMISES	à 25 cts, Réduit de 30 à 25 cts
1000 yardes JACONAT BLANC, bon teint	à 35 cts, Réduit de 50 à 35 cts
800 yardes JACONAT A CARREAUX	à 25 cts, Réduit de 30 à 25 cts
200 CORSETS DE CHEMIN DE FER	à $1 50, Réduits de $3 50 à $1 50
250 CORSETS FRANÇAIS	à $1 50, Réduits de $3 à $1 50 cts
300 MALAKOFFS	à $1, Réduits de $1 50 à $1
800 paires MITAINES EN FILET	à 50 cts, Réduits de $1 à 50 cts
400 DEVANTS DE CHEMISES EN TOILE	à 60, Réduits de 75 à 60 cts
100 ROBES BRODEES POUR ENFANTS	à $2, Réduites de $3 50 à $2
125 RESILLES, à 25 cts—réduites de 50 à 25 cts	
120 JUPONS BRODES	à $1 50, Réduits de $3 à $1 50
200 GILETS LISLE POUR DAMES	à $1, Réduits de $2 à $1
200 CHALES EN DENTELLE, à des prix réduits.	

AU MAGASIN DE

BRASELMAN,

386.......RUE DES MAGASINS.......386

AU COIN DE LA RUE ST ANDRÉ.

1 juin—1

$1000 de récompense.

La susdite récompense sera payée à quiconque me donnera des renseignements qui feront condamner la ou les personnes qui ont mis du feu et mettre le feu à la bâtisse occupée par MM. Dessommes Frères au coin des rues Canal et Chartres, dans la nuit du 29 au 30 (au matin) du courant. La somme sera payée aussitôt après la condamnation, par JOHN YOUENES,
1 juin—[illegible] Rue Ste Anne, No 48.

Collecteur des taxes d'Etat—Deuxième District de la Nlle Orléans.
Bureau, No 9 (Bâtisse Pontalba)

AVIS est donné à tous les contribuables du Deuxième District que le bureau du soussigné sera ouvert de 9 heures du matin à 2 heures de l'après midi, tous les jours (excepté les dimanches) afin de recevoir toutes les taxes d'Etat pour l'année 1862 sur les propriétés foncières, le capital, &c., et toutes les licences d'Etat sur les professions, les métiers, les occupations, &c., pour l'année 1863.

Dans le but d'éviter les frais, &c., toutes les personnes qui ont des métiers ou des professions sont prévenues de venir prendre leurs licences d'Etat sur-le-champ.

D. W. C. CAMPBELL.
Collecteur des taxes d'Etat, Deuxième District
1 juin—20f

A vendre,

Un BUGGY NEUF, avec harnais complets,
UN CHEVAL de BUGGY,
S'adresser chez M. XAVIER BERNARD, Coin Neuvième et Water.
1 juin—1

Sucre jaune en barils.

A VENDRE—50 barils SUCRE JAUNE convenable pour familles.
EM. WEYSHAM, No 23, rue St Philippe entre Chartres et Levée.
1er juin—3

INDIGO! INDIGO!—Venant d'être reçu—[illegible] livres Indigo de Guatemala, [illegible] Indigo de Manille No 1. En vente par CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale & St-Philippe.
1juin—6f

VINS. VINS. VINS.

CINQ CENTS barriques vin, à vendre sur la Levée en débarquement du navire T. W. House, vis à vis le marché, par OSCAR BERCIER & CO,
1er juin—3t No 17, rue St-Louis.

Change sur Paris,
Bordeaux, le Havre,

A vendre par OSCAR BERCIER & Co.
1er juin—2f No. 17, rue St-Louis.

LOUISIANA ACADEMY.

Institution dirigée par M. A. Ferrier
PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

Les prix varient de $5 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'institution, rue Hopital, No. 134, entre Dauphine et Bourgogne — 1er juin—1m

20 PIASTRES DE RECOMPENSE.

VOLÉ samedi sur la savane de Mr. Rigolette sur la rive droite du fleuve, deux chevaux dont un rouge, les deux jambes de devant forcées et l'autre tout noir, une étoile sur le front. Ces chevaux étaient avec deux mulets et un cheval lorsqu'ils ont été volés; la dite récompense sera payée à quiconque les ramènera à DOMINIQUE DABEZA, Louisiana Avenue, entre Fulton et Chippewa. 1er juin—2*

AVIS.

En notre absence, M. CH. CAVAROC est chargé de notre procuration générale.
BLANCHIN & GIRAUD.
30mai—3t

La barque TRANSIT, capt. Minott, arrivée de Bordeaux, sera prête à débarquer sa cargaison, mercredi prochain, 3 juin. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, et d'en régler le fret en prenant livraison.
E. BORDELOIS,
30mai—5t 21, rue Conti.

Société Suisse de Bienfaisance et Assistance Mutuelle.

LES membres de cette société sont invités d'assister à la séance générale qui aura lieu lundi prochain, 1er juin à 7 heures et demie P. M.
30mai—31 juin AL. STEINER, Président.

Société de Bienfaisance des Jeunes Gens.

LES officiers et les membres de cette Société sont prévenus que l'assemblée régulière mensuelle aura lieu LUNDI SOIR, 1er juin, à 7 heures et demie précises, à la Loge de l'Etoile Polaire, rue St-Louis, entre les rues Royale et Chartres. Les membres sont priés d'être exacts.

Par ordre du président,
JOHN A. FEUILLOLEY,
29 mai—3t Secrétaire.

Groceries, Provisions, Whisky, Eau-de-vie et Vins.

EN DEBARQUEMENT ET EN MAGASIN—
75 tierçons JAMBONS frais de choix,
75 barils BŒUF MESS de choix,
50 boucauts EPAULES FUMÉES,
10 caisses LANGUES DE BŒUF FUMÉES,
15 paniers do de COCHONS do
5 barils BŒUF SEC FUMÉ,
25 barils LANGUES DE BŒUF à la saumure,
400 caisses VIANDES et SOUPES assorties,
20 do VOLAILLES et DINDES,
10 do HOMARDS.
100 barils FARINE extra
75 barils CAFÉ RIO,
50 demi boîtes THE OOLONG,
10 caisses PECHES CONSERVÉES,
10 caisses do CERISES MURES et RAISINS,
25 barils VIEUX WHISKY BOURBON,
50 caisses do do do
25 do do do RYE,
50 do SCHIEDAM SCHNAPPS,
50 do VIN ROUGE ST-JULIEN,
TABAC A FUMER et A CHIQUER, AMIDON, LEVAINS, &c, à vendre par
G. W. PORCH rue Tchoupitoulas, No 47.
29 mai—3t

FARINE EXTRA PLANTE.

100 BARILS FARINE NOUVELLE ET EN BON ETAT,
En magasin et à vendre par
B. P. ETHELL & CO.,
29 mai—3t Rue Poydras, Nos 52 et 54.

FARINE! FARINE!

300 BARILS farine extra de choix, [illegible] barils farine superfine de choix, En débarquement et en magasin, à vendre par
B. P. ETHELL & CO.,
29 mai—3t Rue Poydras, Nos 52 et 54.

CAFÉ RIO PRIME.

VENANT d'arriver. En magasin et à vendre par
WM J. REID,
29mai—3t rue des Magasins No 53.

AVIS AUX FAMILLES.

ON vendra à tout compte [illegible] chandises avariées [illegible] et de l'encoignure [illegible] Rue Royale [illegible]. Les familles trouveront [illegible] une occasion [illegible] conserves, vins, liqueurs et provisions de toute espèce.
PIAGGIO & VIOSCA
28 mai—6 62 et 64 Vieille Levée

Demande de place

UNE demoiselle [illegible] désirerait trouver une place dans une famille française ou américaine: elle pourrait s'employer [illegible] pour la couture, ferait le ménage et garderait des enfants. Elle peut donner de bonnes références.
S'adresser rue St-Pierre, No 3 entre Royale et Bourbon. 3 mai—3t

Préservez vos dents.

J. A. CASADAVANT,

Chirurgien-Dentiste,

107 rue Royale, en face de l'hôtel St Louis,

Continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Réduction de prix à cause de la dureté des temps. 14 mai—1m

EN débarquement—15 barriques vin rouge St. Julien Medoc,
50 caisses de vin demi bottes sardines à l'huile Nantes
10 caisses de 100 quarts do do do
15 caisses de 15,000 bouchons,
12 caisses pâtes [illegible] et capres à l'huile,
12 barils vinaigre de vin blanc,
Du navire Transit venant de Bordeaux, à vendre par ANT. LANATA, 9 & 11, rue Jefferson
20mai—6t

Reçu tout récemment par le steamer *George Cromwell* et les derniers arrivages—

500 onces QUININE,
50 do MORPHINE,
[illegible] IPECA en poudre,
[illegible] CALOMEL,
25 do POUDRES de Dover,
200 do BLUE MASS,
50 do IODURE DE POTASSIUM,
[illegible] livres CHLOROFORME,
10 onces TANNIN,
100 livres RHUBARBE de Turquie,
[illegible] do BAUME de Copahu,
500 livres ARROW-ROOT des Bermudes,
500 do ARROW-ROOT de la Floride,
200 do GINGEMBRE de la Jamaïque,
100 do GINGEMBRE Race,
100 do ECORCE du Pérou,
[illegible] do SAGO,
100 livres MAGNESIE calcinée,
200 do CARB de magnésie,
50 do BORAX,
100 do EXTRAIT DE LOGWOOD
50 do ACIDE TARTAR. pure,
20 caisses HUILE Palma Christi, F. J.,
4 do véritable JUS DE REGLISSE de Calabre,
3 do INDIGO de Manille,
20 do LESSIVE concentrée,
20 do CHLORIDE de soda sel,
10 do COCOAINE de Burnett,
GOMME ARABIQUE,
5 do grosses PAIN KILLER de Perry Davis,
5 do READY RELIEF de Radway,
10 do BLANC DE LYS,
4 do INDIA CHOLACOGUE d'Osgood,
5 do TRICOPHEROUS de Barry,
10 do CONGRESS bouteilles
12 douz. HUILE DE FOIE de morue de Burnett
100 livres ACIDE OXAL,
150 yds PLATRE adhéren.
20 livres CASSE à l'huile,
20 do LIMON à l'huile,
20 do BERGAMOTTE à l'huile,
25 livres PEPPERMINT à l'huile,
2 barils MUSCADE,
2 barriques AMMONIAC carb,
2 barils CREME DE TARTRE, pure,
75 barillets BICARB DE SOUDE, New-Castle,
2 barils CAMPHRE GOMME,
50 barils SEL D'EPSOM,
25 do CURCUMA,
15 do ALUN,
20 do ALUN,
20 barils GRAINES DE LIN,
25 barillets BLEU D'ALLEMAGNE,
25 barriques SOUDE SEL,
5 barils MADDER, (garance)
20 do COUPEROSE,
10 do NOIR DE FUMÉE,
20 do ROUGE DE VENISE, angl.
15 barriques BRUN d'Espagne,
10 barriques OCHRE JAUNE,
15 barils BLANC,
5 do FLEUR DE SOUFRE,
EAU-DE-VIE PURE, WHISKEY, VINS, AMERS, MEDICAMENTS PATENTES, PARFUMERIE, &c., UN CHOIX DE DROGUES ET DE MEDICAMENTS.

A vendre à bas prix par

JAMES GONEGAL,

Au coin des rues MAGASINS et COMMUNE.
24 mai—1m

COUTEAUX DE POCHE.

EN magasin et à vendre à bas prix, un grand et bel assortiment de COUTEAUX DE POCHE.
WM. E. READ.
11mai—au 1er Rue des Magasins, No. 21

A VENDRE

TROIS cent cinquante caisses savon New York City, de Babbitt,
200 sacs café Rio prime,
60 sacs café Java,
60 " levain,
50 " potasse concentrée,
50 " carbonate de soude, supérieure,
65 rouleaux nattes branches Canton 4/4,
40 caisses de 12 livres thé Oolong,
50 grosses tabac de Lilienthal.
ELLIOT & McKEEVER,
31mai—6f Rue Natchez, No 35.

Farine Farine

DOUZE mille barils farine de différentes marques de choix, en débarquement de la goëlette "Francis Burritt" de la barque "Arthur Pickering" et du brick "Nebraska."
A vendre par GRIEFF, BYRNES & CO.
31 mai—3f Rue Tchoupitoulas Nos. 42 et 44.

PORTEFEUILLE PERDU.

PERDU hier, 28 du courant, dans le Quatrième District, dans le trajet du marché Soraparu à la rue Jersey, en passant dans la rue Philippa, un PORTEFEUILLE contenant soixante-cinq à soixante-quinze piastres en billets de ville, de banques et du Trésor, et un billet à ordre de soixante-dix piastres, tiré par Dejean Ytin, à l'ordre de Philippe Dazet. Le public est prévenu de ne pas négocier ce billet, dont le paiement a été arrêté. La personne qui rapportera le portefeuille et le contenu au soussigné, recevra une récompense de dix piastres.
PHILIPPE DAZET,
29 mai—3f Marché Dryades, No 13.

A VENDRE,

TROIS caisses contenant chacune 100 boîtes truffes de la marque Veuve Roques de Nantes, &c. Envoyées par EUGENE ROCHEREAU & CO., Nos 16 et 18, rue St Louis.

Liste des lettres Françaises

RESTANT AU BUREAU DE LA POSTE LE 1er JUIN 1863.

Les personnes réclamant des lettres sont priées de faire savoir si elles sont annoncées.

	A
Abadie, B menuisier	Abelard, Joseph
Aymar, W H	Augrin, F Mme
Antonini, Antonio	Augustin, Anastasie, boulgr
Adam, George	Augustin, A Taibaut
Aba, Auguste	Augustin, Anna Mme
Avegno, Berd	Alpuente, F & Dr
Arregly, Victor	
	B
Barbé, Auguste	Bonseigneur, C Mlle
Blaz, Vve Mme	Bonseigneur, Virgile
Brault, Honoré	Boisblanc, née Boniat
Barneau, Pierre Mme	Bouligny, Dominique
Blanc, Jules	Burthe, Victor
Boit, Bertrand	Bidneau, J O
	C
Charest, M M Mme	Caillier, négt
Cabail, Adelaide Mme	Cleco, Charles
Claiborne, Charles	Cordon, Jer. Louis
Cazayoux, Jean fils	Cordier P
Cautine, Wm M	Coulon, John Gregory
Chaubet, Jean boucher	Concezo, Francisco
Casseau, A B	Colon, A
	D
Danos, Louis	Domianodich, Nicolo
Dazet, Dominique	Donato
De Kosmora, Jules 2	Domartine, sage femme
De Luca, Jacobo	Droesett, Juge
Defrancesco, Pietro	Duverges, L M
Desseus, Louis	Dupart, C
Delavigne, J	
	F
Ferrand, Justine Mlle	Foygnet, F Mme 5
Filippi, Angelo Maria	Font, Emilie Sœur
Fontaine, Justine Mme	
	G
Gaulon, Charles	Giamarche, P A
Ganois, Bernard	Gomez, Francis
Girre, Celeste	Goury, Joseph
Galiardi, Francesco	Gex, ex-négt
	H
Horta, Antonio	
	J
Jean, H P	
	K
Kolland, M Mlle	
	L
Larroque, Joseph 5	Leaumont, Charles
Labatt D C 3	Louisset & Voorhies
Lafon, Achille	Louis, Antonio
Laurent, Cordier	Loro, Bernard
Lesseps, Olympe Mlle	
	M
Marovich, Matteo	Marnieca, Joseph
Marie, Mme	Mirambell, Joaquin
Martiouneaux, H S	Miguel, Célestin
Mendry, Nicolas	Mosquère, Etienne
Martin, Paulin	Moussier, Gustave
Mastica, Francesco	Moreau, J B
Metraud, P Vve	Mugnier, charpentier
	N
Nicolas, Pierre	
	O
Olle, Bastille	Ougatte, B
	P
Passuette, Peter	Perra, Jean
Papreutzza, Demetrio	Pigrau, Jaime
Perejo, John W 3	Pistati, Celeste Mme
	R
Reale, Giuseppe, musicante	Rodi, Antonio
Renoud, Celestin	Roques, Dominique
Rollé, Herman	
	S
Sassat, Jean	Sixtas, Hippolite
Seve, Jean Bap	Souillard, Ju Bap
Scichitano, al Angelo	
	T
Thomas, D Franç de	Torquard Pre Jos Vve
	U
Urquhart, Geo	
	V
Vaudry Louise	Vincent, Joseph Mme
	Z
Zaguini, di Guiseppe	

Initiales.

F. C. 2
Editeur de l'Union,
A poste, Revd frère.

JOHN M. G. PARKER,
Maître de Poste agissant.

POUR NEW YORK, directement. Départ, MARDI, 2 juin, à 8 heures P. M.—Le magnifique steamer CONTINENTAL, 1re classe, capitaine Marshman, partira de son wharf, au pied de la rue St Joseph, le 2 juin, à 8 heures du matin. Pour fret ou passage (excepté les emménagements) s'adresser à
WARNEKEN & Co, agents,
Rue de l'Union, No 41.
N. B.—Les passagers devront prendre, à la Douane, un permis pour leurs bagages. 26 mai

POUR MATAMOROS.

La goëlette CENTRAL AMERICA, fine voilière et de 1re classe, capitaine Lopez, prend un chargement et partira vers le 1er juin prochain.
Pour fret ou passage, s'adresser à
JOSEPH KELLEY,
17 mai—31 Rue Gravier, No 66.

POUR TAMPICO.

Ligne régulière.

La goëlette neuve, fine voilière, chevillée en cuivre E. D. McCLENAHAN, capitaine F. Oliva, partira dans le plus bref délai pour Tampico. Elle possède de superbes emménagements pour les passagers de chambre et d'entrepont. Pour fret et passage s'adresser à
F. CLAVEL & Co
14 mai 77 rue des Magasins

BORDEAUX.

Le beau navire GARIBALDI ayant la plus confortable aménagement pour simple passagers et pour familles, partira pour Bordeaux, le [illegible] juin prochain fixe.

Pour fret et passage de chambre, s'adresser à bord à M. V. Lapeyrouse, ou à Paul Jugé [illegible] rue de la Vieille Levée.

Pour passagers d'entrepont, s'adresser à
M. A. CALVE, 106, rue Ste Anne.
22 mai—5 sem.

CIGARES DE LA HAVANE.

VENANT d'être reçu, un magnifique lot des meilleures marques de la Havane, telles que Prince de Gales, Intimidad, Partagas, Espanidad, Nicotiana, San Roman, Martinez Ybor, Aivaro de Bazan et un grand nombre d'autres de tous les gros, de Londres, Express, Conchas, Elegantes, Augustin, &c. en magasin et à vendre par BORNIO & BROTHER,
25 mai Rue Gravier, No 54.

MAISON et RECOLTE A VENDRE.

LA maison située vis à vis les magasins à tabac, sur la rue Orléans ainsi la récolte de légumes sur la dite terre. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux à Mme Vve DELCAZAL.
28 mai—6

Venant d'être reçu et à vendre par
THOMPSON & BARNES,
Rue de la Commune, Nos 23 à 25.

—Gelées—
100 doux assorties.
—Catsup aux tomates—
100 doux [illegible]
—Cornichons—
150 doux. en gall., demi ditto, bout. et demi bout. assorties.
—Rots et mouton—
100 doux. choix.
—Veau roti et cotelettes de mouton—
140 doux. choix.
—Dindes et volailles roties—
100 doux. choix.
—Tomates fraiches—
10 caisses.
—Fruits frais assortis—
75 caisses choix.
—Pêches fraiches—
40 caisses
—Huitres fraiches—
20 caisses, cans de 1 et de 2 livres.
—Saumon frais—
20 caisses, cans de 1 et 2 livres.
—Vin rouge—
200 caisses, qualités assorties.
—Pistaches—
40 sacs, pistaches d'Afrique.
—Savon—
300 caisses Colgate, No 1 et pâle.
—Savon de toilette—
50 caisses, différentes espèces.
—Ficelle à enveloppe—
30 balles ficelle coton.
—Sardines—
40 caisses, ½ et ¼ caisses.
—Sirop de limon—
75 caisses sirop véritable.
—Graisse—
100 tierçons et barillets graisse de choix.
—Beurre—
75 fréquins beurre de choix.
—Bœuf F. M.—
50—½ et ¼ barils.
—Pig Pork.—
50—½ et ¼ barils.
—Maquereaux—
200 barils et ½ barils, Nos 1 et 2.
—Raisins de Corinthe—
5 barils raisins sec de choix.
—Ale—
40 barriques ale d'Ecosse et de Philadelphia, en bout
—Vieux Porto et Madère—
50 barils, premier choix.
—Eau de Vie—
3—¼ pipes vieux cognac.
—Rhum de Jamaïque—
30 gallons rhum de 5 ans.
A vendre par THOMPSON & BARNES,
31mai—3f Rue de la Commune, Nos 23 et 25

AVIS AUX MARCHANDS.

Bon marché véritable.

LES soussignés, 81 rue de Chartres, ayant en ce moment de fortes consignations des manufactures du Nord, offrent à vendre à l'aimable au prix de New-York les articles suivants—Cotons blancs et écrus, cotonnades, Blake et autres, indiennes blanc, noires et couleur, ticking, cotton check jeans, satinets, flanelles de toute couleur, toile, serviettes, mouchoirs batistes, mouchoirs madras, devants de chemises en toile, bas et chaussettes pour hommes, femmes et enfants, tarlatanes, blondes, rubans, garnitures, etc.

Toutes ces marchandises doivent être vendues promptement. C. JAUBERT & CO.
Nlle-Orléans, 26 mai 1863. 26 mai—1m

HUILE, HUILE, HUILE.

HUILE DE BALEINE, HUILE DE GRAISSE,
En magasin et à vendre par
VILLARRUBIA & LAUGHLAND,
26 mai—6 Rue des Magasins, No 64.

DIVERS, DIVERS

En magasin et à vendre par les soussignés—
40,000 cigares de la Havane, Cabañas et autres marques;
500 barillets clous coupés de Boston, assortis;
100 caisses chandelles blanc de baleine;
100 " savon Winchester;
200 " [illegible]
VILLARRUBIA & LAUGHLAND,
26 mai—6 Rue des Magasins 64

AVI

EN mon absence, monsieur L. S. POTHIER No 63, rue de la Vieille Levée, est chargé de mes affaires personnelles ainsi que de celles de la succession C. C. Collins A. CARRIERE.
Nlle Orléans, 23 mai 1863. 24 mai—1m

Champagne! Champagne!

A vendre en débarquement du navire "Transit" de Bordeaux—
175 caisses de 24½ bouteilles champagne, (Ruinart,)
15 do 12 do do
E. NAPIAS, 30 Vieille Levée.
23 mai—[illegible]

Gunny Cloth! Gunny Cloth!

A vendre en débarquement du navire "Narragansett" de New-York—
90 balles Gunny cloth. E. NAPIAS,
23 mai—[illegible] 30 Vieille Levée.

Diamants, Or et Argent.

LE plus haut prix est payé pour DIAMANTS, vieil OR et ARGENT,
au No 6, rue Royale,
—Au premier—
mai—3f

HUILE DE CHARBON—
10 barils—En vente par CUSACHS & OGDEN,
encoignure Royale & St-Philippe.
26mai—6f

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises avariées.

Vente de marchandises avariées provenant de l'incendie au coin des rues Royale et Canal.

PAR GABRIEL LEAUMONT.
Salle d'encan No 69 rue de Chartres.

LUNDI 1er juin, à 10 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue de Chartres No 69, pour compte de qui il appartiendra.
Un grand assortiment de marchandises telles que bas, chaussettes pour hommes, femmes et enfants, broderies riches bas en mérinos pour dames, éventails, peignes, rubans, tulle uni et brodé 6,4, chemises de dessous en mérinos pour dames et hommes, cordonnets &c.
Conditions—Comptant 31 mai

Toiles cirées pour tapis et corniches dorées.

PAR GABRIEL LEAUMONT.
Salle d'encan No 69, rue de Chartres.

LUNDI 1er juin, il sera vendu, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan rue de Chartres No 69—
63 corniches dorées.
—AUSSI—
42 pièces toiles cirées pour tapis différentes grandeurs, à dessins riches.
Conditions—comptant. 31 mai

Le bateau à vapeur *Morning Light* et la goëlette *Washington*

PAR PHINNEY & AMORY,
J. P. PHINNEY, encanteur,

Il sera vendu, MERCREDI, 3 juin à 11 heures du matin, au magasin d'encan, au coin des rues Camp et Commune—
Le bateau à vapeur MORNING LIGHT, ses machines, meubles, &c, tel qu'il est mouillé dans le fleuve, en face de Plaquemines. On peut voir une partie des meubles à l'entrepôt de Phinney & Amory, rue de la Commune, No 55.

—Egalement—

La goëlette WASHINGTON, telle qu'elle est mouillée dans le bayou St-Jean, près du pont.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des E. U.
Par ordre du capt. Alex. M. Shipley, A. Q. M. 31 mai

Succession de Mme Françoise Pierrer femme de Isidore Districh.—No 19497

PAR J. B. CROZAT, encanteur.

IL sera vendu le lundi 1er juin 1863 à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable J. A. Whitaker, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans daté du 29 avril 1863,

Un lot de terre situé au faubourg Tremé, dans l'îlet compris entre les rues St Philippe, Tonti, Ursulines et Rochebleve, faisant partie du lot désigné par le No Cinquante sur un plan fait le 4 novembre par Louis Brugier et annexé à un acte passé devant C. Pollock, notaire le 3 juin 1841, ledit portion de terre mesurant quarante quatre pieds de face à la rue Tonti, sur vingt-cinq pieds de profondeur.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent Conditions—comptant.
Acte de vente, par devant A. Dreyfous, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 1mai—11, 2?

Cafés Java et Rio.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, mardi, 2 juin, à 11 heures du matin, pour le compte de qui il appartiendra, dans le magasin de M. G. S. Burbank, au coin des rues Tchoupitoulas et Poydras:
10 sacs café Rio, 10 pochées café Java, avariés sur le brick William Creevy, dans le voyage de Philadelphie à la Nlle Orléans.
Conditions comptant 1 juin

RESTAURANT ST-LOUIS,
rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon.

M. HENRI BARTHE a l'honneur de prévenir le public qu'il continue, pour son compte, l'exploitation de l'établissement connu sous le nom de Restaurant St-Louis. Il ne négligera rien pour contenter sa clientèle.
Messieurs les habitués trouveront chez lui des chambres garnies à des prix modérés. On prend des pensionnaires à la semaine, à la quinzaine et au mois, à des prix modérés.
15mai—1m HENRI BARTHE.

ARTICLES DE MODES

No 66, rue de la Douane, au 1er.

W DAUPHIN vient de recevoir un bel assortiment de fleurs artificielles, rubans, ruches, plumes etc.
27 avril—3m

EN MAGASIN.

A vendre par le consigné,

DEUX CENTS barriques vin rouge, Bergasset
75 barriques vin rouge Cluzy
15 barriques vin rouge Amady,
125 caisses vin de Bordeaux, Caznar & Co.
100 caisses vin de Champagne 24 demi bouteilles. Du de Bellegarde.
100 caisses absinthe Ed. Pernod.
50 do do Jourdan Brive
50 do vermouth Noilly Prat & Co,
25 do muscat Noilly Prat & Co,
400 paniers huile 12 chopes James Piaggiol,
100 do do 24 [illegible]
500 fromages de Hollande
100 caisses cassis de Mont-d'Or.
15 cinquièmes pipe Porto, Frédérik Vallette.
400 saucissons d'Arles
20 balles amandes.
50 ½ de caisses raisin Malaga.
E. NAPIAS
15 mai 30 rue Vieille Levée.

AVIS.

LA société entre les soussignés est dissoute à partir du 1er avril 1863 terme de son expiration PHILIPPE BILLMANN, FRANÇOIS COLOMES.

Les soussignés forment à partir de ce jour une société entre eux sous la raison BOUDRO & BILLMANN, pour l'exploitation du restaurant situé au Lac Pontchartrain, connu sous le nom de Restaurant Boudro.
LUCIEN BOUDRO,
PHILIPPE BILLMANN.
Nlle-Orléans 15 mai 1863 17 mai—1m.

VINS DE BORDEAUX.

EN débarquement du navire Thomas W. House—
40 barriques VIN ST. EMILION
50 caisses VIN ST. JULIEN,
50 do do MARGAUX,
A vendre par E. DUBOIS,
15mai—1m 12, rue Crossman & 12, rue Douane.

VIN! VIN!

CINQUANTE barriques vin rouge de table, pour familles.
A vendre par B. F. CASTENOVK, Rue Tchoupitoulas, No 15
21 mars

VINS VINS

80 barriques vin rouge ordinaire,
15 do do pour famille,
[illegible] caisses muscat de Frontignan,
do vermouth de Turin.
A vendre par L. B. SANARENS,
18 avril—3m 354, rue de Chartres, près Esplanade.

Magasin de Cuirs et Peaux.

ASSORTIMENT général de peaux de tous genres, toujours en magasin et à vendre aux prix les plus réduits de la place.
On achètera les cuirs aux prix les plus élevés du marché.
W. H. McCHESNEY, 63, Gravier

MOUSSE! MOUSSE!!

CENT BALLES VIEILLE MOUSSE, en état d'être embarquée, à vendre par
M. W. McCHESNEY,
8mai—au16j No. 63, rue Gravier.

A vendre pour cause de départ.

LA maison en briques située rue St-Philippe, entre Royale et Bourbon, portant le No 69.
Pour les conditions s'adresser à
ANT. DEGEORGE,
20mai—15t coin Esplanade et Robertson

50,000 PIEDS PLANCHES de 1 pouce,
1,200 livres [illegible] 4,000 livres zinc, 9 sur 36,
25 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis,
25 " huile d'olive
15 " cassis—
A vendre par L. B. SANARENS.
19 mai—1m 354, rue de Chartres.

Bureau de l'enregistrement des Votants.

Nouvelle Orléans, 28 mai 1863.

LE soussigné, registrateur des noms et résidences des votants qualifiés, pour la ville de la Nouvelle-Orléans, donne avis que son bureau a été ouvert le 16 novembre dernier et continue à l'être.
Aucune personne n'aura droit de suffrage à aucune élection dans cette ville, à moins qu'elle ne soit régulièrement enregistrée et qu'elle produise le certificat d'enregistrement aux commissaires d'élections de leur precinct. Le bureau est ouvert tous les jours (dimanches exceptés) de 9 heures A. M. à 3 heures P. M., jusqu'à nouvel ordre.
Par ordre du brigadier général SHEPLEY,
Gouverneur militaire de la Louisiane.
Bureau: rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, No 7. Entrée par la rue Lafayette.
29mai—30j U. F. SEUSHNAYDRE, Register.

Compagnie et Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1863.

TRAITES sur LONDRES et PARIS, à vendre par cette banque. CH. JUMONVILLE,
22 mai—15f Caissier par interim.

Tabac Tabac!

EN magasin et en débarquement
Quarante caisses tabac manufacturé de la Virginie, des meilleures marques,
10 caisses tabac de marine,
150 grosses tabac à fumer et à chiquer de Lilienthal,
20 grosses tabac Solace d'Anderson,
20 grosses tabac coupé fin, de Goodwin,
100 grosses tabac Gail & Ax,
A vendre par S. HERNSHEIM,
24 mai—1m rue Gravier No 30

BOIS DE CONSTRUCTION.

Avis aux Charpentiers et Menuisiers

LE soussigné vient d'établir, rue Bienville No 82, entre Royale et Bourbon, un chantier où il aura constamment en main une grande quantité de bois de cypre, de toutes les dimensions, et sera toujours prêt à remplir les ordres qui lui seront donnés, dans le plus bref délai.
7 mai—1m J. RUEL.

AVIS.

Les soussignés viennent de s'associer sous la raison de I. LEVY & Co pour le commerce des chaussures, suivant acte devant Abel Dreyfous, notaire.
Leur magasin est établi à l'encoignure des rues Toulouse et des Marais où ils tiennent un assortiment complet des mieux choisis, d'articles de chaussures qu'ils vendront aux prix les plus modérés.
Nouvelle Orléans, le 5 mai 1863.
ISAAK LEVY.
JOSEPH LEVY.
6 mai—1m

FABRIQUE DE FLEURS.

M. DARDIGNAC a l'honneur de prévenir le public et particulièrement les personnes qui l'ont honoré de leur confiance, qu'il vient de transférer son magasin de la maison portant le No 161, rue Royale à celle à côté, même rue, No 155, encoignure St Pierre.
M. Dardignac continuera comme par le passé à fabriquer toutes sortes de fleurs, au naturel et fantaisie. On trouvera constamment dans son magasin un grand et bel assortiment de couronnes de mariées, de demoiselles d'honneur, pour première communion, soirées, bouquets et fleurs d'ornements d'Eglise, garnitures de salon, roses, camélias, dahlias, marguerites et autres; il fait sur commande tout ce qui concerne son état. De bonnes ouvrières sont attachées constamment dans son établissement. On donne des leçons de fleurs. On demande des ouvrières qu'on emploiera de suite.
11 avril—2m,8pc

Fabrique de fleurs artificielles.

Mlle EMELIE SERVANT, fleuriste

Ex-première de chez Mme Dardignac et si avantageusement connue des dames de la Nlle-Orléans, vient d'ouvrir un magasin, rue Royale, No 161, entre St Pierre et Orléans. Elle invite respectueusement les dames à vouloir bien venir visiter son joli assortiment de fleurs en tous genres. On trouvera constamment chez elle des fleurs de premier choix, fleurs naturelles et de fantaisie, spécialité pour parures de mariées et de soirées, Couronnes de communiantes, Garnitures de salon, Bouquets d'Eglise, Ornements pour tombeaux, &c.
Fait sur commande toute espèce de fleurs.
Donne des leçons. 18 mai—1m

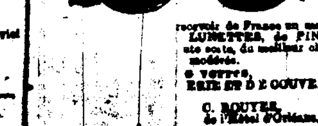

recevoir de France un assortiment de LUNETTES, de PINCE-NEZ, [illegible] du meilleur choix, modèles.
[illegible] VERRES, [illegible] COUVERTS
C. BOUYER,
de l'Hôtel d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches.

PAR HOFFMAN & MARKS.
J. HOFFMAN, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 41.

LUNDI, 1er juin, à 10 heures du matin, il sera vendu—
Cotons blancs et écrus,
Gingham et ditto coton,
Mousselines brochées et tapes [illegible]
Linons et imprimées,
Toiles blanches d'Irlande,
Organdis imprimées,
Indiennes françaises et américaines
Coutils et cotonnades,
Batistes et nanquinettes,
Mousselines [illegible] et ditto madras
Coutils, [illegible] satinés,
Un bel assortiment de bonneterie,
Bobinet et étoffes à moustiquaires.
A midi précis—
[illegible] pièces indiennes françaises retirées du steamer Rio Rio et à vendre pour le compte de qui il appartiendra. 31 mai

Nattes avariées,

PAR HOFFMAN & MARKS,
J. HOFFMAN, encanteur.
Bureau, rue de Chartres. No 41.

LUNDI prochain à midi précis, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra—
145 rouleaux nattes à carreaux et blanches
Légèrement avariées sur le brick R. A. Allen, et venant de New York à la Nouvelle-Orléans. 31mai

Vente de marchandises sèches.

E. ROGER & Cie,
JOSEPH HOLT, encanteur
Salles d'encan Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

MARDI 2 COURANT,

A 10 heures du matin, aux susdites salles d'encan, il sera vendu—
25 pièces soieries noires, extra,
300 do jaconats français dessins nouveaux,
200 do indiennes françaises do
300 do ginghams do
500 do cotons blancs et écrus,
100 do cotonnades Ripka,
30 do toiles d'Irlande,
50 do Coutils assortis,
500 douzaines bas de
—ET—
200 lots tels que—crêpe blanc et noir, Mouchoirs batiste à paris, indienne rouge, coton en bourres, toiles, gingham, cravates, [illegible], mousselines, organdies, taffetas, satin et étoffes diverses, [illegible] brodés, mousselines à carreaux et fleurs pour moustiquaires, [illegible], tulle, gants, [illegible] chapeaux pour enfants [illegible] velours, [illegible]
Conditions [illegible] 31 mai

Bœuf mess à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, lundi 1er juin, à 11 heures, en débarquement du navire Narragansett, en face de la [illegible] des Ursulines—
[illegible] barils bœuf mess prime.
Conditions—comptant, en monnaie courante. 31mai

Vente importante et péremptoire de tabac de la Virginie et autres, amidon et savon à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, lundi 1er juin, à midi à la salle d'encan, rue du Camp No 15—
[illegible] caisses tabac manufacturé
[illegible] tabac de la Virginie,
[illegible] amidon de choix.
[illegible] savon.
Conditions comptant en monnaie courante. 31mai

Magasin de groceries à l'encan.

PAR HECTOR H. McLEAN, encanteur.

IL sera vendu mardi 2 juin à 10 heures du matin au coin des rues Lafayette et Johnson—
Le stock de groceries bien choisies pour familles.
1 juin

Vente par le Quartier-Maître.

PAR HECTOR H. McLEAN, encanteur

IL sera vendu à l'encan, lundi, 1er juin, à 11 heures du matin, dans la rue Gravier, No 64 par ordre du colonel S. B. Holabird, quartier maître en chef du département du Golfe—
Meubles en acajou et en noyer.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis 1 juin

Marchandises sèches, étrangères et du pays.
Bottes, souliers, vêtements, chapeaux

PAR WM P. VINCENT, encanteur.

IL sera vendu, MERCREDI 3 courant à 10 heures, sans réserve, à la salle d'encan, rue de la Douane, No 45—
[illegible]
1er juin

VENTES JUDICIAIRES.

P. D. Cazenave vs Appollinaire Perrault

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,776—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le 22 juin 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre celles de Canal et Customhouse, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et au plus offrant des biens suivants, savoir—
Un jugement au profit de A. Perrault vs E. J. Micou, portant le No 19,776 des dossiers de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, rendu le 23 de février 1863, pour la somme de [illegible] quarante piastres.
Saisi dans l'affaire et dessus
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM,
[illegible] Shérif de la paroisse d'Orléans

Ignace Stropel vs H Dandeville

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le 15 juin 1863, à 5 heures P. M., à la criée, à l'enchère publique et à l'adjudication de—
Le fonds d'un café situé rue St-Pierre, entre Bourbon et Dauphine dans le Deuxième District de cette ville suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—comptant au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
1er juin—1, 4, 8, 10, 14

Thomas McEnany et Anne McEnany, son épouse, vs leurs créanciers.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,452—En vertu d'un ordre de vente rendu le 19 de mai 1863 et à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, 1er de juin 1863 à les heures, au [illegible] à la criée, à l'enchère publique pour compte des créanciers des insolvables, à l'adjudication de—
Le fonds et l'installation d'un MAGASIN DE MODES situé à l'angle des rues Camp et Julie, dans le Premier District de cette ville, cédés par les insolvables à leurs créanciers.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
1 mai—29 juin

Cour Provisoire des Etats-Unis.
—Etat de la Louisiane—
GEO E. TYLER, encanteur
J. F. Wheeler vs. James Foulhouse—No 159
Nlle-Orléans, 18 mai 1863.

EN vertu d'un ordre de saisie et vente que m'a adressé la Cour Provisoire, l'honorable Chas A. Peabody, président, dans la susdite affaire, je vendrai, à l'enchère publique, à la Bourse de l'Hôtel St Charles, lundi, 22 juin 1863, à 11 heures A. M., les propriétés ci-après décrites, savoir—
1.—Un terrain, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Deuxième District de la Nlle-Orléans, dans l'îlet compris entre le Chemin Public et les rues Levée, Conti et Bienville. Le dit terrain est désigné par le No 11, sur un plan dressé par J. Communy, le 20 juin 1860 et déposé dans l'étude de J. Cuvillier, notaire public en cette ville. Le dit terrain mesure 21 pieds 1 1/3 pouce de face au dit Chemin Public, 20 pieds 4 pouces et demi de face à la rue Levée par 34 pieds 3 pouces et demi de profondeur sur la ligne bornée par le terrain No 9 et 34 pieds 3 pouces et demi de profondeur sur l'autre ligne—le tout au pied américain.
2.—Un autre terrain et toutes les améliorations et bâtisses qui se trouvent dessus, tous les droits, privilèges et dépendances y appartenant, situé également dans le même îlet compris entre le Chemin Public, et les rues Levée, Conti et Bienville. Le dit terrain est désigné par le No 12 sur le dit plan dressé par le dit Communy, ainsi qu'il a été dit plus haut, et a, au pied américain, 20 pieds 4 pouces et demi de face à la rue Levée et 34 pieds 3 pouces et demi de profondeur, entre lignes parallèles, borné, du côté de la rue Conti, par la propriété de M. Avenel.
Le tout est décrit d'une manière plus complète dans le susdit acte hypothécaire enregistré au bureau du greffier de la susdite Cour.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor.
J. EDWARDS CLARKE,
19mai—au 22jn Marshal Provisoire des E. U.

SIXIEME EXPOSÉ ANNUEL
DE LA

Compagnie d'Assurance Hope
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie d'Assurance Hope présente l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues dans l'année expirant le 30 Avril 1863	$47 779 11		
Primes sur les risques d'incendie		45,493 14	
Primes sur les risques de mer		5,015 91	
Primes sur les risques de rivière		516 00	
		47,728 11	
Primes remboursées à déduire		1,017 16	
			46,710 95
Pertes payées dans la même période			
Sur les risques d'incendie	$2,737 99		
Sur les risques de mer	4,633 30	6,671 29	
Remboursement de 15 p% aux assurés	7,129 40		
Réassurances	3,793 02		
Dépenses, intérêt et moins, &c	20,170 26	31,092 68	
			37,963 97
L'actif de la compagnie est comme suit			
Billets pour actions		93,500 00	
Billets garanties par hypothèque sur des propriétés foncières	61,107 81		
Effets à recevoir garantis	2,000 00		
Effets à recevoir pour primes	16,490 35	79,597 16	
Actions de Banque et autres		10,487 50	
Du pour primes en voie de perception		15,591 83	
Timbres		25 50	
En caisse		40,448 15	
		$238,382 14	

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle Orléans.

Qu'on se souvienne que le 11 mai 1863, pardevant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la susdite ville se sont présentés, Henry Peychaud, président, et Louis Barnett, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés, conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est juste et véritable et une copie exacte des livres de la dite Compagnie.
HY. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 16 mai 1863
EDMOND MEUNIER.
Troisième Justice de Paix de la paroisse d'Orléans
18mai—6t

Aux fabricants de cigares.

Tabac en feuilles! Tabac en feuilles

LE soussigné offre à vendre, aux plus bas prix du marché, en magasin et en débarquement, vingt caisses TABAC EN FEUILLES du Connecticut, pour capes et tripes. S. HERNSHEIM,
4 mai—1m rue Gravier No 30

VINS! VINS!

EN débarquement du navire Transit, de Bordeaux
24 barriques vin rouge ordinaire,
160 barriques vin rouge 1858,
100 do 1861,
100 do St-Estèphe,
100 do St-Emilion,
20 do St-Julien,
200 caisses do
A vendre par E. BORDELOIS,
31 mai—3of 21, rue Conti.